

Bordereau des pièces

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
3. Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP)
4. Règlement
 - a) Règlement graphique – plan de zonage
 - b) Liste des emplacements réservés
 - c) Règlement écrit
5. Annexes
 - a) Servitudes d'Utilité Publique - liste et plan
 - b) Périmètre de zone d'aménagement différé (ZAD)
 - c) Périmètre de biens inscrits au patrimoine mondial et de leur zone tampon (*Site palafittique de Beau Phare*)
 - d) Périmètres d'application du droit de préemption urbain (DPU)
 - e) Périmètre des secteurs relatifs aux taux de la taxe d'aménagement
 - f) Bois ou forêts relevant du régime forestier
 - g) Exposition au retrait gonflement des argiles
 - h) Plan des réseaux et du zonage d'assainissement
 - i) Plan des réseaux d'eau potable
 - j) Note relative à la ressource en eau